

• (2150)

Des jeunes entre 16 et 17 ans jusqu'à 25 ans pourraient demander d'être intégrés à l'intérieur des travaux communautaires tout en bénéficiant de la rencontre d'autochtones, d'anglophones, de francophones ou d'autres, et de six mois en six mois ils pourraient se déplacer, comme on le fait un peu à l'intérieur des pays qui utilisent le service militaire obligatoire. Mais dans le système que je préconise, c'est un service civil volontaire qui n'a aucun rapport avec les armes, avec la discipline de l'armée, c'est simplement permettre à des jeunes d'arrêter leurs études volontairement ou encore, s'il n'y avait pas de travail disponible, ces jeunes-là pourraient, dès l'abandon de l'école, dès l'abandon d'un travail, être disponibles pour se valoriser et pour amener dans la société de leur intelligence, de leur performance et de leur créativité. Et ce service civil volontaire pourrait être géré au plan directif par des employés de compagnies privées qui seraient simplement mis à la disposition du programme à titre de contribution sociale des entreprises privées de sorte que nous n'aurions pas à augmenter les effectifs du gouvernement fédéral ou de quelque autre niveau de gouvernement.

Et, deuxièmement, ceci permettrait la flexibilité au niveau de l'encadrement et de l'opération. Tous les deux ans des compagnies pourraient prêter et déléguer du personnel pour permettre à l'opération de se dérouler normalement avec les effectifs voulus. Nous pourrions mettre à contribution les gens qui travaillent à titre d'officiers à l'éducation au sein des Forces armées. Nous pourrions utiliser les avions du ministère de la Défense. Nous pourrions aussi utiliser les avions des compagnies privées canadiennes puisque souvent nous disons que ces avions-là volent avec un coefficient de remplissage d'à peu près 50, 60 p. 100. Nous avons tous les moyens à notre disposition pour permettre à un tel système de prendre forme et de devenir opérationnel. Encore faut-il le vouloir et encore faudrait-il l'analyser dans le détail pour voir comment, à partir d'abord d'un premier projet pilote, nous pourrions après cela augmenter les effectifs. Nous le faisons d'ailleurs déjà avec le système du programme Katimavik. Cela n'est pas un mystère pour personne! Le programme Katimavik est un peu à cette image-là. La seule différence fondamentale consisterait peut-être dans le fait que nous aurions des salaires qui seraient adaptés aux jeunes qui utiliseraient le service civil volontaire, et à ce salaire nous pourrions ajouter 5 ou 8 p. 100 de majoration entre l'assurance-chômage et le travail du service civil volontaire. A ce moment-là, on n'enlève aucun emploi à personne dans le secteur privé, on ne gonfle pas les effectifs des gouvernements municipaux, provinciaux ou fédéral et on permet à des jeunes, pendant un an ou deux ans, d'évoluer dans leur pays, d'aller voir les différentes composantes de cette nation canadienne et de vivre avec leurs propres concitoyens.

J'ai même déposé le document auprès du ministre de l'Emploi et de l'Immigration pour le faire analyser par ses propres services. C'est un document que j'avais moi-même formulé il y a quatre ans et qui s'intitulait: *Vers une intégration à la vie canadienne*. Si les députés sont d'accord nous pourrions tantôt le déposer ici à la Chambre. Le service civil volontaire est le premier volet. Le deuxième consisterait à intéresser les syndicats à notre formule, et ce serait le système d'apprentis qui permettrait à des entreprises d'utiliser des jeunes qui sortent de l'école pour pouvoir occuper une fonction à l'intérieur d'un gouvernement, d'une société de la Couronne ou

Les subsides

d'une compagnie privée. Il s'agirait à ce moment-là de permettre que la syndicalisation n'empêche pas des jeunes sans expérience d'aller acquérir de l'expérience dans l'entreprise, même si on sait qu'il y a peut-être deux ou trois personnes de trop pour faire le travail. Mais cette formule permettrait d'intégrer très rapidement des jeunes au marché du travail tout en leur permettant d'acquérir de l'expérience. C'est souvent cela le drame de notre société. Les jeunes ne réussissent pas à entrer de façon permanente sur le marché du travail, ils ne réussissent pas à acquérir de l'expérience de sorte qu'à l'âge de 25, 26, 28 ou 30 ans des gars et des filles n'ont jamais travaillé. Ce sont deux formules que j'aimerais que la Chambre des communes examine au lieu de toujours avoir des plaintes, toujours dénoncer les mêmes choses que tout le monde reconnaît à l'expérience, que c'est absolument dramatique que d'être en chômage, que c'est extrêmement ennuyeux pour des jeunes de ne pas pouvoir travailler.

Je pense que si nous prenions ces deux formules-là et si nous prenions le temps de les examiner sérieusement, nous pourrions y trouver des idées intéressantes pour faire évaluer notre système relatif au milieu de travail actuel et permettre aussi à notre société d'évoluer. Alors, monsieur le président, je vous remercie beaucoup de m'avoir écouté, j'aimerais énormément que les responsables des partis de l'opposition et de notre gouvernement qui ont comme responsabilité la question de la main-d'œuvre puissent examiner les propositions que j'ai faites et, avec l'assentiment de la Chambre, j'aimerais déposer le document dont je faisais part il y a quelques instants pour peut-être une meilleure lecture et une compréhension du projet.

[Traduction]

L'Orateur suppléant (M. Blaker): J'en conclus que le secrétaire parlementaire veut obtenir la permission de la Chambre pour déposer le document qu'il a mentionné. Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, j'aimerais profiter des moments qui restent avant la fin du débat pour attirer votre attention, ainsi que celle de la Chambre et du pays, sur certaines des inquiétudes que nous occasionnent, dans la région de l'Atlantique, la situation désespérée dans laquelle se trouvent les jeunes qui cherchent du travail et leurs perspectives d'emploi qui sont réellement sombres. La région de l'Atlantique est, malheureusement, l'une des premières à subir les effets des crises économiques et généralement l'une des dernières à en sortir.

Au cours des derniers mois et années, la région de l'Atlantique a dû se rendre à l'évidence: le gouvernement actuel a pris des mesures totalement insuffisantes pour s'attaquer aux problèmes des jeunes qui recherchent un emploi et les résoudre.

Permettez-moi de reprendre brièvement certaines des remarques qu'a formulées le secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations (M. McCauley). Evoquant le cas des jeunes, il a déclaré que si le gouvernement négligeait ces membres de la population active, il manquerait à ses devoirs. A titre d'information, il n'est que juste de mettre la population au courant du sort qu'a réservé ce gouvernement